

SÉANCE extraordinaire

Le 20 mars 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 20 mars 2020, à 12 h 15, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

**SONT PRÉSENTS PAR
VOIE TÉLÉPHONIQUE :**

Madame la conseillère Meggie Ritchie et
monsieur le conseiller Denis Pelchat.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Richard Duguay.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

200320.094 MESURES EXTRAORDINAIRES COVID-19 – MODIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT ET DES PÉNALITÉS SUR LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES

ATTENDU qu'en vertu règlement V-230-2020, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de sept pour cent (7%) à compter du moment où ils deviennent exigibles ;

ATTENDU que le règlement V-230-2020 prévoit également l'application d'une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % par année ;

ATTENDU que l'article 481 de la *Loi sur les cités et villes* permet au conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, la ville désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant les taux d'intérêt et pénalité;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu ce qui suit :

QUE le taux d'intérêt et le taux de pénalité sur *toute taxe, versement, compensation, tarif, et autre redevance* et exigibles pour l'année courante et impayés à ce jour soit de 0 % par an ;

QUE ce taux soit maintenu jusqu'au 31 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200320.095 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche propose la levée de l'assemblée à 12 h 19.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier